

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 01413

Numéro SIREN : 500 822 044

Nom ou dénomination : A.B.E.G.

Ce dépôt a été enregistré le 30/06/2023 sous le numéro de dépôt 8356

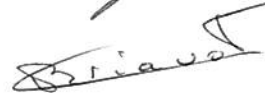
A.B.E.G.
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 euros
Siège Social : ZA du Chatenay
85190 BEAULIEU SOUS LA ROCHE
500 822 044 RCS LA ROCHE SUR YON

COMPTES ANNUELS ARRETÉS AU 31 DECEMBRE 2021 - BILAN ACTIF / PASSIF

Pour Copie Certifiée
conforme



Bon pour copie
conforme



Pour copie certifiée
conforme

Bon pour Copie
conforme



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A.B.E.G.

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise ZA du Chatenay 85190 BEAULIEU SOUS LA ROCHE

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 0 0 8 2 2 0 4 4 0 0 0 1 1

Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/12/2022

				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC			
		Frais de développement *		CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	22 217	AG	21 085	1 131	
		Fonds commercial (1)		AH	20 000	AI		20 000	
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO			
		Constructions		AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	115 774	AS	104 236	11 538	
		Autres immobilisations corporelles		AT	91 665	AU	69 446	22 219	
		Immobilisations en cours		AV		AW			
		Avances et acomptes		AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
		Autres participations		CU		CV			
		Créances rattachées à des participations		BB		BC			
		Autres titres immobilisés		BD		BE			
		Prêts		BF		BG			
		Autres immobilisations financières*		BH		BI			
TOTAL (II)				BJ	249 658	BK	194 768	54 890	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL	18 035	BM		18 035	
		En cours de production de biens		BN		BO			
		En cours de production de services		BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
		Marchandises		BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	98 292	BY	3 233	95 058	
		Autres créances (3)		BZ	62 984	CA		62 984	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités		CF	160 947	CG		160 947		
	Charges constatées d'avance (3)*		CH	1 186	CI		1 186		
	TOTAL (III)		CJ	341 444	CK	3 233	338 210		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)		CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	591 103			IA	198 001	393 101
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des	CP	(3) Part à plus d'un an	CP			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A.B.E.G.		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)			DA	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	201 007	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	54 819	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	266 826	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	1	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	34 959	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	69 969	
	Dettes fiscales et sociales			DY	19 335	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	2 009	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	126 274		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	393 101		
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	91 315	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

A.B.E.G.
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 euros
Siège Social : ZA du Chatenay
85190 BEAULIEU SOUS LA ROCHE
500 822 044 RCS LA ROCHE SUR YON

COMPTES ANNUELS ARRETÉS AU 31 DECEMBRE 2021 - COMPTE DE RESULTAT

Pour Copie Certifiée
Conforme

Pour Copie Certifiée
Conforme

Pour Copie
conforme

Pour copie certifiée
conforme

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A.B.E.G.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 393 101 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 54 819 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 1 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 2 à 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	20 000			20 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	22 218			22 218
Immobilisations incorporelles	42 218			42 218
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	109 707	6 068		115 775
- Installations générales, agencements aménagements divers	42 937		4 769	38 167
- Matériel de transport	44 798			44 798
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 701			8 701
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	206 142	6 068	4 769	207 441
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	248 359	6 068	4 769	249 658

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		6 068		6 068
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		6 068		6 068
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		4 769		4 769
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		4 769		4 769

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2022
Éléments achetés	20 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	20 000

Un test de dépréciation a par ailleurs été réalisé selon la méthode des coefficients (barème Francis Lefebvre et/ou selon les données statistiques issues des études de cession de fonds de commerce et artisanaux du Grand Ouest réalisées par l'Union des Centres de Gestion Agréés de l'Ouest) et selon des critères de rentabilité économique d'usage dans la profession. Ce test n'a pas révélé de perte de valeur.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 680	7 406		21 086
Immobilisations incorporelles	13 680	7 406		21 086
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	100 901	3 335		104 236
- Installations générales, agencements aménagements divers	18 680	6 451	4 769	20 361
- Matériel de transport	36 073	5 797		41 870
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 416	1 800		7 216
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	161 070	17 382	4 769	173 683
ACTIF IMMOBILISE	174 750	24 788	4 769	194 768

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 162 463 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	98 293	98 293	
Autres	62 984	28 377	34 607
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 186	1 186	
Total	162 463	127 856	34 607
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures à établir	10 000
Personnel - produits à recevoir	806
Interets courus produits	766
Total	11 572

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 Euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 91 316 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 970	69 970		
Dettes fiscales et sociales	19 335	19 335		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 011	2 011		
Produits constatés d'avance				
Total	91 316	91 316		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	9 568			
(**) Dont envers les associés	1			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourn. fact.non parvenues	4 557
Associés - intérêts courus	1
Charges à payer	130
Rrr à accord. avr à établ	1 078
Total	5 766

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charg. const. d avance	1 186		
Total	1 186		

 Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires****Répartition par secteur d'activité**

	31/12/2022
Fabrication d'escaliers et verrières	919 636
TOTAL	919 637

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 303 Euros

 Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 5 personnes dont 2 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers	5	
Total	5	

A.B.E.G.
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 euros
Siège Social : ZA du Chatenay
85190 BEAULIEU SOUS LA ROCHE
500 822 044 RCS LA ROCHE SUR YON

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 11 AVRIL 2023

SOMMAIRE

- Proposition d'affectation du résultat

B.E.G
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : ZA du Chatenay
85190 BEAULIEU SOUS LA ROCHE
500822044 RCS LA ROCHE SUR YON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 11 AVRIL 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 54 819,01 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	54 819,01 euros
A titre de dividende global à l'associée unique	40 000,00 euros
Soit 40,00 euros par part	
Le solde	14 819,01 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 215 826,31 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 40 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 11 avril 2023.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 :

- 20 000,00 euros, soit 20,00 euros par titre
- dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 20 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

- 20 000,00 euros, soit 20,00 euros par titre
- dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 20 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

- 20 000,00 euros, soit 20,00 euros par titre
- dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 20 000,00 euros

Certifié conforme
La Gérance

